

FORMATION

Mobilité, réseaux et systèmes de transports,
infrastructures
Déplacements, mobilité, transports
Déplacement et urbanisme
Mis à jour le 21/03/2025

Documents de planification : harmoniser urbanisme et mobilités

> CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Professionnels des services urbanisme, déplacements et environnement des communes, EPCI, départements et régions. Autorités en charge de l'élaboration des plans de mobilité, PLU, PLUi ou des SCOT. Professionnels des services d'urbanisme, déplacements et environnement des DREAL, DDT et CEREMA. Agences d'urbanisme, bureaux d'études.

> PRÉ-REQUIS

Aucun

> INFORMATIONS PRATIQUES

Modalité : Présentiel
Durée : 3,00 jours

EN BREF

Dans le cadre global de la transition écologique et énergétique, la loi ALUR, la loi d'Orientations des Mobilités et plus récemment la Loi Climat et Résilience affirment le besoin de coordonner urbanisme et déplacements. Pour la maîtrise d'ouvrage et son conseil, comment intégrer et articuler cette politique de déplacement et de mobilités dans les documents d'urbanisme, de façon à ce qu'elle constitue le levier des stratégies d'aménagement du territoire aux différentes échelles ?

OBJECTIFS

IDENTIFIER les enjeux liés à l'interface entre urbanisme et mobilité aux différentes échelles : bassins de vie, agglomération, commune, quartier
INTÉGRER la dimension programmation des aménagements dans les documents de planification
FORMULER une réflexion mobilité dans la mise en œuvre des projets de territoires.

THÉMATIQUES

Les enjeux. Le rôle et le contenu des documents de planification. La prise en compte des déplacements dans les SCOT, plans de mobilité (ex PDU), PLU, PLUi. Les déplacements comme levier et support d'une réflexion globale d'aménagement urbain. Note : cette formation s'adresse principalement à la maîtrise d'ouvrage et ses conseils. Pour une approche davantage orientée maîtrise d'œuvre, voir le programme "Mettre en cohérence urbanisation et déplacements : les conditions de la réussite" (réf. : 09560).

PRINCIPES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

-Questionnaire d'autopositionnement (prérequis, expériences, attentes), fil rouge assuré par le coordinateur expert ou un référent de PFC, temps d'interaction avec le(s) expert(s) et les apprenants, apports théoriques et méthodologiques, illustrations concrètes, exemples d'application, étude de cas, quiz, retour d'expérience. Evaluation des connaissances : exemples d'application, étude de cas, quiz..

EVALUATION DES CONNAISSANCES

Exemples d'application, étude de cas, quiz...

COORDINATION

Helène KAUFFMANN, Chargée d'études Planification Mobilités, Agence d'urbanisme du Territoire de Belfort

PROGRAMME DÉTAILLÉ

| | |
|---------------------------|--|
| Journée | Introduction, recueil des attentes et présentation de la session |
| Contexte et enjeux | Les enjeux : la nécessité d'articuler urbanisme et déplacements à toutes les échelles du territoire et l'incitation à une approche globale de planification dans l'esprit des lois. |
| | Les différents documents d'urbanisme : SCOT, plans de mobilité, PLU, PLUI - avantages et inconvénients de chacun. Objectifs, contenu et portée juridique. Retour d'expérience et exemples concrets. |
| | Quel contenu en matière d'articulation entre urbanisme et déplacements. La jurisprudence. Retours d'expérience |
| Cas pratique | travail collectif sur un cas réel |
| Journée | Le SCoT, un levier pour les coopérations territoriales en matière de mobilité : l'expérience du SCoT Sud Meurthe-et-Moselle |
| | Le SCoT du Pays Horloger : élaborer un nouveau SCoT en milieu rural |
| | Quiz Temps d'échange . |
| | Plan de mobilité et plan de mobilité simplifié - Planifier les déplacements dans un territoire rural ou une ville moyenne |
| Cas pratique | Atelier: la définition des enjeux de mobilités dans un scot ou un plui : du cadre législatif aux limites d'un territoire |
| Journée | La prise en compte des déplacements dans les PLU : du diagnostic au PADD, puis à la réglementation, approche méthodologique et illustrée. |
| | Déclinaison locale des objectifs du volet déplacements du PLU (Plan piéton, hiérarchisation du réseau viaire, article 12...) |
| Cas pratique | Atelier de travail sur un cas concret de déclinaison opérationnelle des orientations déplacements du PLU intercommunal |
| | Conclusion et évaluation de la session |